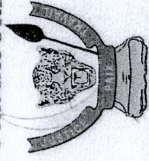


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 077/2023

A LA SOCIETE SAFRIMEX

Après avoir reçu le contrat N° 006/GPK/MINTPI/CGPMP/2022, conclu avec le Ministère Provincial des Travaux Publics et Infrastructures, pour un montant total hors taxe de dollars américains trois millions neuf cent soixante-neuf mille sept cent dix-sept, six centimes (USD 3 969 717,06) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit dollars américains vingt-sept mille sept cent quatre-vingt-huit, deux centimes (USD 27 788,02).

Fait à Kinshasa, le 23/05/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA  
Directeur Général a.i